



SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE DU SGAMI ÎLE DE FRANCE

DÉCLARATION 52EME CONGRES CGT

Dans une société psychologiquement troublée, politiquement incertaine et socialement ruinée, les forces de sécurité, qui devraient être la base d'un grand service public au service de la population, peinent à trouver leur place au sein de la société.

Pire, elles sont confrontées à des évolutions extrêmement inquiétantes.

Après les bouleversements de mai 68, la police avait retrouvé son rang, s'affranchissant de l'amalgame police-pouvoir et s'insérant au plus près des populations dans le cadre des expériences de la police de proximité.

Nicolas Sarkozy y a mis fin de façon brutale, révélant ainsi sa conception autoritaire de l'usage de la police, qu'il considère comme devant relever uniquement du pouvoir et non pour répondre aux besoins de la population.

Bien sûr, au détour des attentats de 2015 un certain, mais éphémère, retour d'affection de la population pour sa police s'était fait jour, mais les pouvoirs successifs se sont appliqués à recréer un fossé entre police et population.

La transposition opérationnelle de cette volonté politique a été particulièrement visible lors des manifestations des 1er mai 2017 et 2018.

La mise en place délibérée de services d'ordre plus que serrés avait mené à des désordres.

L'éruption récente d'une colère sociale profonde, sous la forme d'un mouvement difficile à cerner dit « des gilets jaunes » a mené le gouvernement actuel à aggraver la situation, en abandonnant les doctrines traditionnelles de gestion des manifestations, au profit d'un tout répressif.

Une telle conception mène directement aux rejets de forces de sécurité par la population, cette dernière étant dès lors considérée comme bras armé du pouvoir politique. Cette situation est particulièrement dangereuse.

Se sentant rejetés du corpus social, certains policiers pourraient être tentés d'accepter le rôle de garde prétorienne du régime qui leur est implicitement proposé, ce qui constituerait un premier pas vers une structure politique de type totalitaire.

On constate déjà que dans sa conception autoritaire de l'ordre public, Emmanuel Macron assisté de l'ineffable Castaner multiplie les textes répressifs, essentiellement anti-manifestants, qu'il fait voter par une majorité aux ordres.

Ainsi a-t-on assisté récemment à des maintiens de l'ordre destinés à assurer une répression, notamment lorsqu'il s'agit de charger la CGT et son secrétaire général ! Pire, il a aussi pris des dispositions au niveau du ministère de la justice et de la Chancellerie pour que les décisions judiciaires concernant les interpellations faites en vertu des dispositions anti-manifestations qu'il a fait voter aillent dans le sens qui lui convient.

Il a ainsi multiplié les pressions sur les officiers de police judiciaire et mobilisé les plus hauts échelons de la hiérarchie judiciaire pour mettre les juridictions au garde à vous et les faire juger ainsi qu'il lui plaira.

Cette négation du principe de séparation des pouvoirs constitue un danger majeur jamais connu dans notre pays pour les libertés individuelles fondamentales.

Fort heureusement, la conscience professionnelle des policiers les empêche de franchir le pas qui sépare une police républicaine d'une police du pouvoir.

Mais les pressions sont lourdes, permanentes et multiples. 1 suicide tous les 4 jours depuis le début de l'année.

L'équilibre républicain est fragile, et nous devons aider les membres des forces de sécurité à résister à ces pressions.

Garants des libertés, les policiers constituent au sein du monde du travail une catégorie de salariés parmi d'autres, avec certes ses spécificités, mais rencontrant les mêmes difficultés de vie et les mêmes difficultés professionnelles que les autres.

Leur refuser cette place dans la société au motif qu'ils exercent une profession qui les amènent parfois à s'opposer dans un cadre républicain aux autres catégories de travailleurs ne pourrait que faciliter la tâche d'un pouvoir qui rêve d'en faire un outil à son service exclusif et non plus au service de la nation, bref de transformer une police nationale en police politique.

Au sein de la CGT se pose parfois la question de la place des policiers, et aussi d'une organisation spécifique « ministère de l'intérieur ». Disparition ou non de sa fédération au profit de l'UFSE, la question est posée.

En conclusion,

Les écarts de conduite de certains policiers sont patents. Il n'est pas question de les couvrir et les poursuites doivent suivre leur cours.

Mais pour l'immense majorité des policiers qui font leur travail avec conscience et dans le respect des lois républicaines, nous, militants syndicaux, devons être d'une extrême vigilance afin d'éviter que les pouvoirs ne se les accaparent.

Avec eux, avec l'ensemble des forces de notre organisation syndicale, nous devons continuer à nous battre pour mettre en place le grand service de police nationale répondant aux besoins des gens, au service des populations et assurant un ordre social juste et républicain qui nous fait aujourd'hui tant défaut.

Merci de votre attention.

Vive la CGT !

Dijon le, 13 mai 2019.